

Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France

Service du développement durable  
des territoires et des entreprises

Pôle évaluation environnementale  
et aménagement des territoires

Vincennes, le 07 juin 2018

Dossier n° EE-1385-18

**Information relative à l'absence d'observation de l'autorité environnementale**  
**sur le projet d'aménagement du secteur de la Haie Jabeline à Saint-Witz (95),**  
**dans le cadre de la procédure de permis d'aménager.**

L'autorité environnementale a été saisie le 06 avril 2018 pour avis sur le projet d'aménagement du secteur de la Haie Jabeline à Saint-Witz (95), dans le cadre de la procédure de permis d'aménager.

Conformément à l'article R.122-7 du code de l'environnement, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observations sur le dossier.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site Internet de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France.

La directrice adjointe

  
Claire GRISEZ



Certificat FR015650-2  
Champ de certification disponible sur :  
[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)